Département du **FINISTERE**
Arrondissement de **QUIMPER**
Commune de **TREMEOC**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212902969-20260428-D202629-DE

DELIBERATIONS 2026059

Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2026.

L'an deux mil vingt-six le vingt-huit avril à 19 heures 05
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Sonia BORDET, Maire.
Étaient présents à l'ouverture de la séance :
Sonia BORDET, Johny MEUR, Priscilla DEBRIX LECLERCQ, Xavier HENNEQUIN, Catherine ROY, Françoise TRIN, Nathalie LE GOFF, Alexandre COCHARD, Xavier BRETON, Perrine DREZEN, Stéphane MASZCZYK, Roseline COURROT, Amandine LE GUELLEC, Myrddin SCOTET, Jean-Luc MICHELET, Pascal CLAISSE, Solène GUEVEL PATIASHVILI, Marie-Laure LE PEMP
Absent excusé ayant donné procuration :
Vincent FOLENS à Johny MEUR
Date de convocation : 21 avril 2026
Après avoir procédé à l'appel des présents, Madame la Maire constate que le quorum est atteint.
Monsieur Johny MEUR est nommé secrétaire de séance.

2026-29/ COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Madame la Maire présente le dossier.
Conformément à l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. La CCID est consultée sur la mise à jour des valeurs locatives foncières retenues comme bases de calcul des impôts directs locaux.
Cette commission est composée :
- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, dans les communes de moins de 2000 habitants ;

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.
Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission

La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit comporter **24** noms :

- 12 noms pour les commissaires titulaires
- et 12 noms pour les commissaires suppléants

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'Unanimité,

De soumettre la liste suivante à la Direction Départementale des Finances Publiques qui désignera une liste de six commissaires titulaires et six suppléants de la commission communale des impôts directs.

Département du **FINISTERE**
Arrondissement de **QUIMPER**
Commune de **TREMEOC**

DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212902969-20260428-D202629-DE

2026060

Commissaires titulaires :
HENNEQUIN Xavier
CALVEZ Jean Yves
GOASGUEN Daniel
LE CORRE Denis
VIROULET Philippe
JOLIVET Michel
GEORGELIN Laurent
THOMAS Alain
LE MEUR Léa
GUILLOU Isabelle
LE GOFF Audrey
DEBRIX LECLERCQ Alice

Commissaires suppléants :
MOREAU Jeanne
FILLETTE Philippe
EVARD-THOMAS Michèle
PERON Luc
CARVAL Estelle
RIOU Pascal
TOUARIN Katell
LE FLOCH Mireille
UHEL Jean Jacques
LE CORRE Joëlle
HUBER Valérie
BILIEN Franck

Délibération rendue exécutoire
Télétransmise à la Préfecture le 30 avril 2026
Publiée ou notifiée le 30 avril 2026

Pour extrait conforme,
La Maire,
Sonia BORDET

MAIRIE DE TREMEOC (Finistère)